

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**ET**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019-2020**

Au printemps 2020, en raison des contraintes sanitaires imposées par la crise du coronavirus, l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université du 3<sup>e</sup> âge de Québec (AEUTAQ) a dû reporter la tenue de deux assemblées de ses membres:

- une *Assemblée générale extraordinaire*, dont le but est de présenter le projet de constituer notre association en « personne morale sans but lucratif »;
- *l'Assemblée générale annuelle 2019-2020*.

Nous espérons pouvoir tenir ces assemblées « en présentiel ». Le contexte n'ayant pas changé, elles auront lieu en mode virtuel, sur la plateforme Zoom, le mercredi 13 janvier 2021, de 9 h à 12 h. Voir **l'ordre du jour** de ces assemblées dans un lien du message. Les assemblées se tiendront l'une à la suite de l'autre.

Les membres de l'AEUTAQ ont reçu une invitation courriel pour participer à ces deux assemblées. Ils doivent s'y inscrire avant le 8 janvier 2021 en complétant la fiche *Assemblée – Inscription*, disponible sous l'onglet **Association** de la page d'accueil.

À noter que la définition de « membre » de l'Association a été temporairement modifiée par le conseil d'administration pour tenir compte des effets de la crise sanitaire sur l'offre de formation de l'UTA.